

Hospice du Grand-Saint-Bernard, septembre 1728. Une exceptionnelle fonte de cloches en altitude par trois fondeurs ambulants lorrains

Fabienne HOFFMANN, Patrick BÉRARD

Quand on connaît les difficultés et les écueils liés à la fabrication de cloches hors d'un atelier de fonte, il est légitime de se demander pourquoi, en 1728, les chanoines du Grand-Saint-Bernard ont pris le risque de faire fondre cinq cloches près de l'Hospice, à 2497 mètres d'altitude, dans un lieu où il neige tous les mois et où il fait froid et humide. Une série d'interrogations surgit à la lecture de quatre textes¹ qui renseignent sur les relations contractuelles entre les chanoines et les fondeurs, les matériaux nécessaires au processus de fabrication, le déroulement de la fonte et ses difficultés, la provenance du métal, la profusion de cérémonies, de bénédictions et de prières, la volonté de sacrifier des cloches encore saines au profit de quatre nouvelles cloches consonantes formant carillon. Afin de dresser le contexte de cet événement exceptionnel, notre étude s'attache tout d'abord aux trois fondeurs lorrains, à leurs lieux de travail, à leur organisation et leur fonctionnement, ainsi qu'aux motivations qui sous-tendent leur pérégrination.

¹ Cet article trouve son origine dans l'étude de quatre textes écrits entre juillet 1727 et janvier 1730, conservés dans les archives historiques du Grand-Saint-Bernard (citées désormais AGSB) et rassemblés sous le n° 2634. Il s'agit tout d'abord d'un contrat conclu le 9 juillet 1727 entre deux fondeurs de cloches, Nicolas Boulanger et Jean-Baptiste Durand, et quatre chanoines pour la fonte de quatre cloches destinées à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard (AGSB, 2634/1; annexe 1). Le deuxième texte consiste en une liste de matériaux dont les fondeurs ont besoin pour réaliser leur travail (AGSB, 2634/2; annexe 2). Le troisième texte est un récit écrit par le prieur François Michellod et daté du 10 septembre 1729; il relate la fonte des cloches en septembre 1728 et leur bénédiction en septembre 1729. Suivent un texte concernant le « pot de saint Bernard », une description des anciennes cloches cassées, du poids et du coût des nouvelles cloches, et finalement une copie de l'attestation fournie aux maîtres fondeurs de cloches (AGSB, 2634/3; annexe 3). Le quatrième texte est l'acte de bénédiction des cloches, signé de la main de l'évêque François-Joseph Supersaxo et daté du 26 janvier 1730 (AGSB, 2634/4). Nous remercions le chanoine Jean-Pierre Voutaz, archiviste, de la mise à disposition à Martigny des quatre documents consultés, conservés à l'Hospice, ainsi que le personnel de l'Hospice qui nous a ouvert les portes du clocher. Des remerciements particuliers s'adressent à l'historien Pierre Dubuis qui nous a encouragés et amicalement conseillés pour la rédaction de cet article.

Histoire de la fonte des nouvelles cloches en septembre 1728 et de leur bénédiction en septembre 1729

Le 5 juillet 1726, deux chanoines du Grand-Saint-Bernard visitent le beffroi de l'Hospice pour examiner ses quatre cloches, qu'ils trouvent « très mal conditionnées ». La fonte de quatre nouvelles cloches découle de ce constat.

En 1727, les maîtres fondeurs Nicolas Boulanger et Jean-Baptiste Durand sont à Liddes pour réaliser une fonte de cloche. Le prieur et quelques chanoines de l'Hospice profitent de leur présence pour passer un contrat avec eux, le 9 juillet, concernant la fonte de quatre cloches consonantes pour l'Hospice. Le 25 juillet 1728, près de l'Hospice, ces deux fondeurs, qui se sont adjoint Alexis Durand, le frère de Jean-Baptiste, commencent le travail de fabrication de cinq moules de cloches et du four pour couler celles-ci. En effet, en plus des quatre cloches destinées à l'Hospice, une cinquième est réalisée pour l'église de Saint-Rhémy dans le Val d'Aoste². Ces opérations se déroulent jusqu'à la fin d'août, où le mauvais temps oblige à créer un apprentis pour couvrir le lieu de fonte. Entre le 27 août et le 1^{er} septembre, on casse les anciennes cloches et le « pot de saint Bernard »³. La communauté multiplie les messes chantées et les prières pour favoriser la fonte. Comme le beau temps est revenu, le 1^{er} septembre, les maîtres fondeurs sont prêts à procéder à la coulée du métal ; à leur demande, trente-deux membres de la communauté (chanoines, novices et frères) viennent le soir en procession sur le lieu de fonte, une première fois pour bénir l'allumage du feu dans le four, puis une seconde fois, dans la nuit du 2 septembre, pour bénir la coulée du métal. A quatre heures du matin, on perce le four pour laisser le métal s'écouler et remplir les cinq moules. Si les deux premières grosses cloches se remplissent aisément, ce n'est pas le cas des trois dernières. Malgré l'humidité, qui n'est pas propice à la fonte, et grâce à une quantité plus que suffisante de métal, la coulée des cinq cloches est tout de même réussie. Quelques heures plus tard, on commence à déterrer les cloches nouvellement fondues. Après leur nettoyage, quatre jours après la fonte, les cloches sont hissées dans l'Hospice pour être mises à l'abri. Ce travail mobilise les fondeurs et toute la communauté. Le septième jour, en présence des reliques exposées, les chanoines célèbrent une messe et chantent le *Te Deum* en action de grâce. Le huitième jour, on donne une attestation aux fondeurs de cloches. Dans le courant du mois de septembre, ceux-ci descendent à Liddes pour fondre une sixième cloche avec le métal resté en surplus lors de la fonte du 2 septembre. La suspension des cinq cloches dans le beffroi de l'Hospice est réalisée entre le 22 et le 29 octobre 1728⁴.

Une année plus tard, le 10 septembre 1729, François-Joseph Supersaxo, évêque de Sion, accompagné de prélats et d'autorités, bénit les cinq cloches fondues l'année précédente.

En 1865, Dieudonné Dergny, membre de la Société française d'archéologie, qui avait des liens avec le prieur de l'Hospice, relève qu'il y a six cloches « renfermées dans l'intérieur de l'édifice ». Aujourd'hui, quatre cloches sonnent à l'Hospice, mais trois des cloches de 1728 ont disparu. Les deux restantes, dédiées à

² Saint-Rhémy est une paroisse desservie par les chanoines du Grand-Saint-Bernard.

³ Il est difficile de déterminer l'utilisation de ce pot ; peut-être servait-il d'unité de mesure ou de récipient destiné à distribuer la nourriture aux passants.

⁴ Il s'agit des quatre cloches destinées à l'Hospice, fondues le 2 septembre 1728, et de celle qui a été coulée à Liddes par les mêmes fondeurs au début d'octobre 1728. Les textes étudiés ne mentionnent pas la mise en place de la cloche destinée au beffroi de Saint-Rhémy.

l'Assomption de la Vierge et à saint Nicolas, sont accompagnées d'une cloche fondue en 1924 par Achille Mazzola de Valduggia (Piémont) et d'une autre, fournie en 1955 par la fonderie des fils Paccard, à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)⁵.



Fig. 1. Hospice du Grand-Saint-Bernard. La grande cloche, dédiée à l'Assomption de la Vierge, fondue en 1728 par Nicolas Boulanger, Jean-Baptiste et Alexis Durand.

(Photo : Guy Turro, 2015)

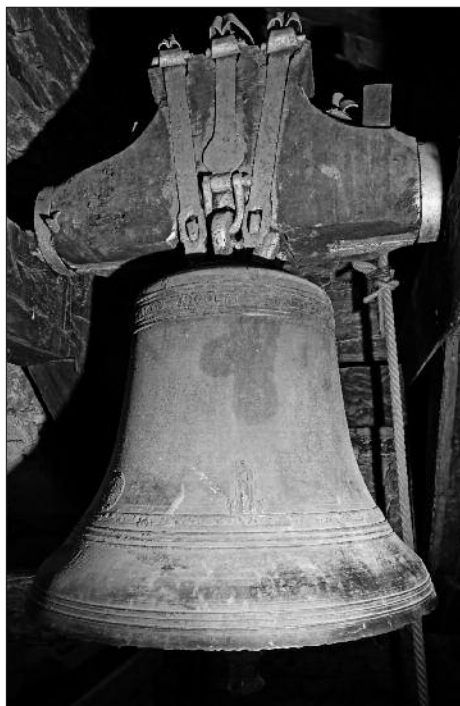


Fig. 2. Hospice du Grand-Saint-Bernard. La petite cloche, dédiée à saint Nicolas, fondue en 1728 par Nicolas Boulanger, Jean-Baptiste et Alexis Durand.

(Photo : Guy Turro, 2015)

L'itinérance des fondeurs de cloches en Valais

Dès le premier quart du xv^e siècle, des fondeurs de cloches sont installés à Genève, Lausanne, Orbe. Selon les sources écrites, le Valais connaît des fontes de cloches dès le xiii^e siècle, mais on n'y trouve pas d'atelier de fondeur fixe avant le xvii^e siècle⁶. On fait donc appel aux services de fondeurs ambulants qui, se déplaçant de paroisse en paroisse, réalisent des cloches sur place. Comme le dit le

⁵ Dieudonné DERGNY, *Les cloches du pays de Bray*, Paris-Rouen, 1865, p. 18-19; inventaire personnel de Patrick Bérard, 2013-2015.

⁶ En l'état actuel de nos connaissances, ce constat s'établit sur les cloches encore présentes dans les clochers valaisans. Pour le xvii^e siècle, il faut évoquer le fondeur Hildebrand Provense, reçu bourgeois de Sion le 3 janvier 1648, qui fond des cloches en Valais entre 1663 et 1664. Fabienne HOFFMANN, *Inventaire des cloches de la commune de Sion pour l'Office de la protection des biens culturels du Canton du Valais*, Sion, 1993; Françoise VANNOTTI, *Les soupirs de l'horloge Hôtel de ville de Sion*, Sion, 2010 (Sedunum Nostrum, 81). Mentionnons aussi la dynastie des fondeurs Walpen, qui a produit des cloches pour le Valais, Uri, Lucerne et les Grisons entre 1750 et 1908. Ludwig IMESCH, *Tönendes Erz. Glocken und Glockenspiele im Wallis*, Brig, 1969.

prieur du Grand-Saint-Bernard, François Michellod, ceux-ci sont appréciés pour leur « main des maîtres », c'est-à-dire leur maîtrise de la fonte des cloches.

Le Bassigny, région située dans la partie méridionale du département de la Haute-Marne, au sud de la Lorraine, est un vivier de fondeurs de cloches. Dès la fin du Moyen Age, ceux-ci avaient l'habitude de partir exercer leur métier de manière ambulante et d'offrir leur savoir-faire à travers l'Europe, empruntant diverses routes. Dès le XVI^e siècle, mais plus particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles, leur périmètre de travail s'étend de l'Irlande à l'Italie du Sud, en passant par le sud de l'Allemagne, la Tchéquie, la Belgique et toutes les régions de France⁷. Le territoire de la Suisse actuelle n'a pas échappé à ces migrations saisonnières. Selon nos connaissances, Jean de Savoie de Romain-en-Barrois, dans le diocèse de Toul, figure parmi les premiers Lorrains itinérants en Suisse, puisqu'il fonde une cloche pour l'église du Locle (Neuchâtel) en 1515 déjà⁸.

La Suisse romande héberge dans ses beffrois beaucoup de cloches fondues par des Lorrains, les clochers valaisans en particulier. Le premier Lorrain identifié en Valais s'appelle Pierre Bullenville. Originaire de Huillécourt dans le Bassigny, il fonde des cloches à Münster en 1607 et à Naters en 1613⁹. L'activité de ces fondeurs s'intensifie au XVII^e siècle. Entre 1642 et 1654, pour les églises paroissiales de Vollèges, Sembrancher et du Châble, trois fondeurs lorrains obtiennent cinq contrats pour des fontes de cloches¹⁰. Pour les travaux d'importance et pour des raisons de commodité, ces fondeurs se regroupent et collaborent; leurs associations ne sont pas fixes, mais liées au nombre de cloches à fondre, au lieu et aux circonstances. Il arrive aussi que des Lorrains ambulants coopèrent avec des fondeurs locaux, comme on le voit à Vionnaz (Valais) en 1624, où le fondeur lorrain Claude Julbin, du village de Jainvillotte (Vosges), s'associe avec Martin Emeri, un fondeur de Genève¹¹. On peut encore citer l'église Saint-François à Lausanne, où le Lorrain Michel Joly, qui a beaucoup œuvré en Suisse romande, fonde deux cloches en collaboration avec le Veveysan Jean Richenet¹².

La connaissance des pérégrinations des fondeurs lorrains, qui nécessite la consultation de nombreuses sources tant publiées qu'inédites, reste aujourd'hui encore très lacunaire. Toutefois, on commence à pouvoir esquisser quelque peu le parcours de certains d'entre eux, même s'il persiste encore de nombreuses zones

⁷ Georges LOBEROT, «Les fondeurs de cloches lorrains dans le sud de l'Allemagne», dans *Les Cahiers haut-marnais*, 78 (1964), p. 138-144; Sigrid THURM, *Mittelfranken, Deutscher Glocken-atlas*, München-Berlin, 1973; Léon GERMAIN, «Les fondeurs de cloches lorrains», dans *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1887, p. 83-102; Giovanna PETRELLA, «La fusione delle campane in Abruzzo e in Molise», dans Fabio REDI, Giovanna PETRELLA (éd.), *Dal Fuoco all'aria. Tecniche significati e passi nell'uso delle campane dal Medioevo all'età moderna*, Pisa, 2007, p. 301-322; Fred E. DUKES, *Campanology in Ireland*, Dublin, 1994.

⁸ Jean COURVOISIER, *Les districts du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel*, t. 3, Bâle, 1968 (Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, 56), p. 284.

⁹ LOBEROT, «Les fondeurs de cloches lorrains», p. 141; Walter RUPPEN, *Das Obergoms, Kanton Wallis*, Basel, 1976 (Die Kunstdenkmäler der Schweiz, 64), p. 97; Erwin JOSSEN, *Naters*, Visp, 2000, p. 554.

¹⁰ Patrick BÉRARD, «Les cloches», dans Patrick BÉRARD et alii, *L'église paroissiale de Vollèges, de ses origines à sa restauration (1998-2010)*, Vollèges, 2012, p. 76-77.

¹¹ AEV, AC Vionnaz, P 158. Nous remercions le généalogiste nancéen Roger Douche de ses aimables recherches au sujet de Claude Julbin.

¹² Marcel GRANDJEAN, *La ville de Lausanne, canton de Vaud*, t. 1, Bâle, 1965 (Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, 51).

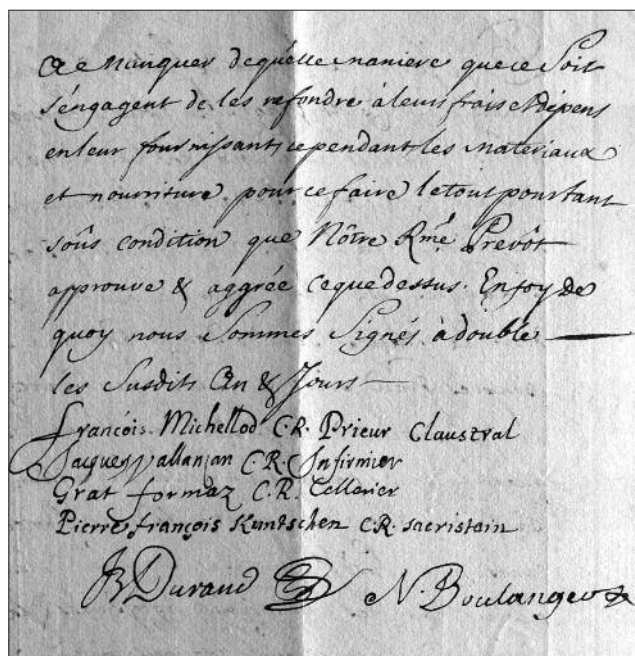
d'ombre autour des motivations à l'origine de leurs voyages et autour de leur production¹³. Approchons de plus près maintenant les trois fondeurs qui ont réalisé la fonte des cloches du Grand-Saint-Bernard en 1728.

Nicolas Boulanger (1692-1770), Jean-Baptiste Durand (1695-1780) et Alexis Durand (1697-?)¹⁴

Fils d'un laboureur, Nicolas Boulanger est né en 1692 à Colombey-lès-Choiseul, un village du Bassigny, dans le diocèse de Langres; il est baptisé le 7 mars 1692. Le 10 août 1723, il épouse en premières noces Anne Procureur et en secondes noces, le 12 janvier 1740, Elisabeth Clerget. Il décède en 1770 après une longue et fructueuse carrière.

Fils d'un chirurgien, Jean-Baptiste Durand et son frère Alexis sont aussi nés à Colombey-lès-Choiseul. Jean-Baptiste a été baptisé le 18 mai 1695. En 1721, il épouse Françoise Voissot; de cette union naîtront sept enfants. Il décède le 8 avril 1780 dans son village natal.

Alexis, de deux ans plus jeune que son frère, est baptisé le 28 février 1697; il épouse le 14 avril 1733 Pierrette Andriot à Huilliécourt. On ne connaît pas la date de son décès.



Ce n'importe de quelle manière que ce soit
 s'engagent de les refondre à leurs frais & dépens
 en leur fournissant, pendant les matériaux
 et nourriture, pour ce faire & tout ponstant
 sous condition que Notre Amé Prieur
 approuve & agréé ce que dessus. En joy de
 quoy nous sommes signés, à double
 les Suddits An & jours
 Francois Michelod C.R. Prieur claustral
 Jacques Vallan C.R. Infirmer
 Grat Formez C.R. Cellanier
 Pierre Francois Kumschen C.R. sacristain
 J.B. Durand & N. Boulanger

Fig. 3. Archives de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Les signatures des chanoines et des deux fondeurs, au bas du contrat signé le 9 juillet 1727. AGSB, 2634/1.

(Photo: Patrick Bérard, 2013)

¹³ La création d'une base de données européenne serait d'un grand secours pour appréhender sur une plus grande échelle leurs pérégrinations et leur mode de travail. Toutefois, les nombreux écrits de l'archiviste et campanologue Joseph Berthelé, les publications de l'historien Léon Germain et de l'abbé Jean Salmon, la base de données du Ministère français de la culture (www.palissy.fr), la rédaction des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, quelques archives locales ainsi que nos propres inventaires dans les clochers permettent déjà une première synthèse.

¹⁴ Les données biographiques des trois fondeurs sont empruntées à Henry RONOT, *Dictionnaire des fondeurs de cloches du Bassigny. Un rayonnement sur l'Europe*, Dijon, 2001.

L'itinérance de ces trois fondeurs

Pendant toute sa carrière, Nicolas Boulanger a beaucoup travaillé en collaboration avec Jean-Baptiste Durand. En 1725, alors qu'ils ne sont âgés que de 23 et 20 ans, on trouve leur trace à Bursins (Vaud)¹⁵, au-dessus de Rolle, où ils réalisent une cloche pour le temple. La même année, leur chemin les conduit derrière Thonon-les-Bains, dans trois vallées de Haute-Savoie, plus précisément dans les communes d'Onnion (vallée du Risse), Bellevaux (vallée du Brevon) et Les Gets (vallée des Gets)¹⁶. Ils y fondent des cloches de taille moyenne pour chacune des églises de ces communes. Vu le peu de distance entre ces églises, il est fort probable qu'un four a été construit près de l'une d'elles et que les cloches ont été ensuite acheminées jusqu'à leurs clochers respectifs¹⁷. Ce regroupement de fonte se pratiquait fréquemment. En 1750, un certificat de satisfaction remis par la commune de Présilly (Haute-Savoie) à Nicolas Dubois, fondeur ambulant de Damblain (Bassigny), atteste de la fonte de « sept cloches de différentes grosseurs, [...] tant pour la paroisse de Présilly que pour d'autres paroisses voisines »¹⁸.

En 1727, Nicolas Boulanger et Jean-Baptiste Durand sont présents à Liddes pour la fonte d'une cloche. La même année, leurs deux noms apparaissent sur une petite cloche de l'église d'Iséables¹⁹. En 1728, probablement au printemps et au début de l'été, accompagnés d'Alexis, le frère de Jean-Baptiste, ils exécutent deux cloches pour l'église de Collombey et trois pour celle de Muraz, dans le Chablais²⁰, réalisant de nouveau une fonte pour deux lieux distincts. A la fin de juillet, on retrouve les trois fondeurs au Grand-Saint-Bernard pour la confection des moules de quatre cloches pour l'Hospice et d'un pour Saint-Rhémy dans le Val d'Aoste, puis pour la fonte des cinq cloches au début de septembre. La même année, ils redescendent rapidement à Liddes, où ils exécutent au début d'octobre une cloche avec le métal resté en surplus après la fonte au Grand-Saint-Bernard. A la fin d'octobre, ils sont probablement de nouveau à l'Hospice pour la pose des cloches fondues près de deux mois auparavant. Quelques années passent sans qu'on repère leur cheminement. En 1734, Boulanger et Durand fondent une cloche à Saint-Rhémy dans le Val d'Aoste²¹. En 1740, c'est une commune au nord de Belfort, Beulotte-Saint-Laurent (Haute-Saône), qui fait appel à leurs services pour la fonte d'une ou plusieurs cloches²². Par la suite, Nicolas Boulanger a œuvré

¹⁵ Paul BISSEGER, *Rolle et son district, canton de Vaud*, t. 7, Berne, 2012 (Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, 120), p. 78. Fabienne HOFFMANN, *Inventaire des cloches pour l'Office de la protection des biens culturels du Canton de Vaud*, Chavannes-près-Renens, 2008.

¹⁶ [En ligne :] http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr (consulté le 29 juillet 2013). Références PM74000280, PM74000110 et PM74000233.

¹⁷ A Onnion, une cloche, Ø de 72 cm ; à Bellevaux, une cloche, Ø de 99 cm ; aux Gets, une cloche, Ø de 115 cm.

¹⁸ Joseph BERTHELÉ, « Les certificats de satisfaction délivrés de 1725 à 1782 aux Dubois père et fils, de Damblain (Vosges), fondeurs de cloches ambulants », dans *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, 54 (1905), p. 18.

¹⁹ Inventaire personnel de Patrick Bérard, 2015.

²⁰ AEV, AC Collombey-Muraz, P 134, « Compte de la façon et fabrique des trois cloches » ; Patrick ELSIG, *Le district de Monthey, canton du Valais*, t. 7, Berne, 2015 (Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse, 127), p. 168 et p. 239-240.

²¹ Mauro CORTELAZZO, Renato PERINETTI, « La produzione di campane in Val d'Aosta tra IX e XVII secolo », dans Silvia LUSUARDI SIENA, Elisabetta NERI (éd.), *Del fondere campane. Dall'archeologia alla produzione*, Milano, 2006, p. 269. Les prénoms des deux fondeurs ne sont pas précisés.

²² [En ligne :] http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr (consulté le 29 juillet 2013). Référence PM70000119.

seul ou avec d'autres fondeurs que les Durand. En 1742, il est à Tournai (Belgique) pour couler trois cloches destinées à l'église de Lamarche, en collaboration avec Nicolas Dubois, un collègue de Damblain dans le Bassigny²³. La même année, Boulanger fait également une offre pour exécuter une cloche à l'église Saint-Bénigne de Pontarlier (Doubs)²⁴, puis fonde en 1746 avec son fils Jean-Baptiste à Faucogney-et-la-Mer (Haute-Saône), à l'église Saint-Georges²⁵. Le 27 novembre 1763, associé avec Pierre Champion et de nouveau Jean-Baptiste Durand, il réalise la grande cloche de Colombey-lès-Choiseul, leur village natal²⁶. En 1775, deux ans avant son décès, il réapparaît encore dans le Limousin, à Châteauneuf-la-Forêt, où il travaille en collaboration avec Jacques Martin, un fondeur de Breuvannes²⁷, pour l'église paroissiale Sainte-Marie-la-Claire²⁸.

Les frères Durand, Jean-Baptiste et Alexis, quant à eux, réalisent aussi des cloches en dehors de leur association avec Nicolas Boulanger. On les retrouve dans le Pays de Vaud, en particulier à Vevey en 1732, où ils sont mentionnés dans les manaux²⁹, puis au temple de Pailly en 1733³⁰. Une année plus tard, en 1734,



Fig. 4. Hospice du Grand-Saint-Bernard. La cloche fondue en 1734 par Jean-Baptiste et Alexis Durand. (Photo : Guy Turro, 2015)

²³ Joseph BERTHELÉ, «Les fondeurs de cloches du Bassigny, du XVI^e au XVIII^e siècle, d'après les recherches de Jules Maréchal», dans Joseph BERTHELÉ, *Enquêtes campanaires*, Montpellier, 1903, p. 400 et p. 406.

²⁴ Paul BRUNE, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France. Franche-Comté*, Paris, 1912.

²⁵ [En ligne :] http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr (consulté le 29 juillet 2013). Référence PM70000513.

²⁶ RNOT, *Dictionnaire des fondeurs de cloches du Bassigny*, p. 121.

²⁷ Village du Bassigny d'où proviennent un grand nombre de fondeurs de cloches.

²⁸ [En ligne :] http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr (consulté le 29 juillet 2013). Référence IM87001023.

²⁹ AC Vevey, Manaux, 1732. Aimable communication de Catherine Kulling.

³⁰ Fabienne HOFFMANN, *Inventaire des cloches pour l'Office de la protection des biens culturels du Canton de Vaud*, Chavannes-près-Renens, 1989.

les frères Durand coulent de nouveau une petite cloche pour l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, déposée aujourd'hui dans les combles de l'édifice³¹.

En 1740, Jean-Baptiste Durand travaille seul au temple de L'Abbaye³² pour la réalisation d'une cloche, puis de nouveau, en 1742, où il fond deux cloches pour l'église de Vallorbe³³.

Les parcours et les collaborations de ces trois fondeurs, même s'il est difficile d'en comprendre les motivations et la logique en raison de l'état des recherches encore lacunaire, permettent toutefois quelques constats intéressants. On prend tout d'abord conscience de l'étendue de leur déambulation qui, pour Nicolas Boulanger, s'étale de la porte des Flandres au Val d'Aoste en passant par le Limousin. Ces voyages se faisaient à pied ou à cheval, seul ou en compagnie d'associés³⁴. Par ailleurs, on remarque qu'après avoir fondu pour le Grand-Saint-Bernard, Liddes et Saint-Rhémy dans les années 1727-1728, les mêmes réalisent six ans plus tard une cloche pour l'Hospice et une deuxième pour Saint-Rhémy. On observe le même phénomène en Haute-Saône, où Nicolas Boulanger fond en 1740 à Beulotte-Saint-Laurent, puis revient six ans plus tard avec son fils à Faucogney-et-la-Mer, le village voisin. C'est aussi le cas pour Jean-Baptiste Durand dans le Pays de Vaud ; on le rencontre, à deux ans d'écart, à L'Abbaye et à Vallorbe, deux communes peu distantes. Leur cheminement devait passer là où on les connaissait déjà un peu. Le système de recrutement des fondeurs fonctionnait vraisemblablement par le bouche-à-oreille. D'autre part, le mode de paiement était certainement aussi une des raisons pour lesquelles les fondeurs revenaient dans des régions où ils avaient précédemment œuvré. Si les textes du Grand-Saint-Bernard ne précisent pas le mode de paiement, on connaît plusieurs cas de fonte où le règlement final de la facture n'a lieu qu'une année après la fonte. En 1714, un contrat passé avec quatre fondeurs lorrains au temple de Nyon (Vaud) spécifie que « ce qu'on conviendra de leur donner pour ledit ouvrage leur sera payé la moitié après ledit ouvrage fait et finy, et l'autre moitié une année après, en cas ladite cloche se trouve bonne, bien faite et recevable [...] »³⁵. Cette garantie d'une année, que le commanditaire exigeait avant de régler définitivement les fondeurs, explique très certainement ces retours dans les lieux de fonte. C'était alors l'occasion de réaliser de nouvelles cloches pour des paroisses et des communes proches. De nombreux textes relatent des fontes de cloches ratées, des cloches qui se fêlent rapidement et qu'il faut refaire à deux ou trois reprises avant de les réussir. La qualité sonore, mais aussi la longévité des cloches constituaient donc la meilleure carte de visite des fondeurs, garantie de leur maîtrise et légitimation rassurant les nouveaux commanditaires, qui devaient leur confier des matériaux coûteux.

Aux fins d'être connus et de se faire une réputation, les fondeurs exigent de leurs mandants des lettres d'attestation, viatiques qui leur permettent d'être identifiés et reconnus dans leur métier. Celle qui a été rédigée et signée par le prieur du Grand-Saint-Bernard et six chanoines est donnée rapidement après la fonte. Elle

³¹ Inventaire personnel de Patrick Bérard, 2015. Cette cloche a peut-être été fondue en même temps que celle de Saint-Rhémy (voir note 21, p. 68).

³² HOFFMANN, *Inventaire des cloches pour l'Office de la protection des biens culturels du canton de Vaud*, 2008.

³³ Pierre-François VALLOTON-AUBERT, *Vallorbes: esquisse géographique, statistique et historique*, Lausanne, 1875, p. 74-75.

³⁴ Jean SALMON, Claire AUBERIVE, « Saintiers et cloches de Breuvannes », dans *Les Cahiers haut-marnais*, 78 (1964), p. 126.

³⁵ AC Nyon, J 37. Contrat pour la refonte de la grosse cloche.

mentionne le nom des trois fondeurs, leur origine et leur qualification professionnelle, la description et la date de leur travail ; elle atteste surtout la qualité et la conformité des cinq cloches, « belles, bonnes et accordantes », en adéquation avec le marché conclu, et dit la satisfaction pour le travail accompli. L'examen de quelques certificats de satisfaction publiés, concernant les fondeurs Dubois de Damblain (Bassigny), révèle que toutes ces attestations sont rédigées de manière fort semblable³⁶ ; elles précisent, ce qui n'est pas le cas au Grand-Saint-Bernard, le poids des cloches fondues.

Des recherches effectuées par Jean Salmon sur les pérégrinations des Lorrains hors du Bassigny montrent que les fondeurs revenaient généralement chez eux à la mauvaise saison, pour repartir aux alentours de Pâques³⁷. Ce n'était cependant pas toujours le cas ; ils passaient parfois plusieurs années sans rentrer au bercail. Sans une consultation des archives de leurs lieux de travail, mais également des archives de Colombey-lès-Choiseul, nous ne pouvons pas aller plus avant dans cette étude.

Pençons-nous maintenant sur le travail réalisé à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

La fabrication des moules et du four. Les matériaux nécessaires

Les quatre textes fournissent quelques éléments sur la fonte des cloches, mais laissent aussi dans l'ombre certains points que nous tenterons d'éclairer à l'aide d'un écrit contemporain qui relate la fonte de la « Grande Campana de l'église

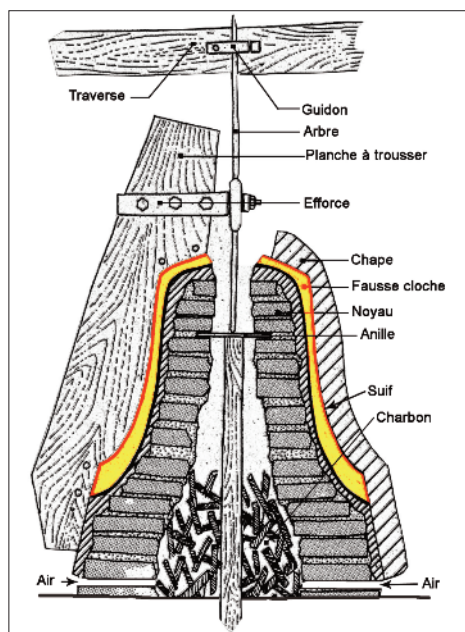


Fig. 5. Dessin d'un moule de cloche d'après Pierangelo DONATI, *Il campanato*, Ufficio e Commissione cantonale dei monumenti storici, Bellinzona, 1981.

³⁶ BERTHELÉ, « Les certificats de satisfaction », p. 13-23.

³⁷ SALMON, AUBERIVE, « Saintiers et cloches de Breuvannes », p. 126.

de Vanosc en 1728», et grâce aussi à *L'art des fondeurs de cloches*, un manuscrit picard rédigé en 1732 par le maître fondeur Philippe Cavillier et publié en 2002³⁸.

Les préparatifs commencent au Grand-Saint-Bernard le 25 juillet 1728. La première étape consiste à creuser dans la terre une grande fosse dans laquelle sont bâtis les moules des futures cloches. L'emplacement choisi se trouve « au bout de la place meridionale [du] monastere, vers le levant ». Pour commencer, on dresse dans la fosse quatre « arbres de fer »³⁹ autour desquels on fabrique le noyau de chacun des moules. Sur ce pivot de fer vient se fixer la planche à trousser. « Il faut quatre esse⁴⁰ de noyer pour jeter nos mesures » ; sur cette planche sont dessinées deux courbes, celle du profil intérieur et celle du profil extérieur de la cloche. Ce gabarit est taillé en général dans un bois de fruitier, « noyer, pommier ou autre bois propre à se lisser »⁴¹, c'est-à-dire choisi pour sa dureté, sa densité, sa résistance et son absence de nœuds. En tournant autour de l'arbre de fer, cette planche permet de créer les profils intérieur et extérieur de la cloche.

Le moule de cloche est composé d'un noyau, d'une fausse cloche et d'une chape, trois parties construites au moyen de couches de terre superposées. Le noyau du moule est tout d'abord élevé avec des « brique » jointoyées à l'aide de « terre » ; ensuite sont appliquées des couches de « terre » en quantité considérable pour égaliser le noyau, puis construire la fausse cloche et finalement la chape. La liste des fournitures précise qu'à « l'égard de la terre pour faire les moules, il en faut vingt cinq charge de cheval », soit plus de deux tonnes de terre, qui seront montées à dos de cheval ou de mulet⁴².

Jules Perret (1827-1913), ancien fondeur du Bassigny, spécifie que « la terre la plus estimée, la plus convenable, celle à laquelle les fondeurs donnaient la préférence pour le moulage des cloches, était la terre argileuse et non l'argile pur »⁴³. Parfois, la terre doit être battue avant de pouvoir être utilisée. La terre est rendue plus résistante à l'aide de « dix livre de boure poil qu'ont les taneures ». Il s'agit du poil rasé sur les peaux de divers animaux (vaches, chevaux, cerfs), avant que les taneurs ne préparent les peaux ; ces poils étaient revendus à divers artisans⁴⁴. Philippe Cavillier affirme qu'il « ne faut pas se lasser de [la] tourmenter et bien

³⁸ Joseph BERTHELÉ, *La « Grande Campana » de l'église de Vanosc en 1728*, Aubenas, 1920 ; Marie-Françoise LIMON-BONNET (dir.), *L'art des fondeurs de cloches. Itinéraire autour d'un manuscrit et d'une famille de fondeurs picards, les Cavillier, XVI^e-XIX^e siècles*. Catalogue d'une exposition aux Archives départementales de la Somme, Amiens, 2002.

³⁹ Les mots entre guillemets dans le texte sont ceux de la liste des fournitures des quatre cloches, AGSB, 2634/2 (annexe 2). Le contrat et la liste des fournitures mentionnent quatre cloches, alors qu'on sait que finalement une cinquième, destinée à la paroisse de Saint-Rhémy, a été fondue ; le programme a donc évolué entre la signature du contrat en 1727 et la fabrication des cloches en 1728. Il est probable que la cinquième cloche relève d'une autre comptabilité que celle qui est liée au contrat.

⁴⁰ Il s'agit de planches amenuesées (« ais »).

⁴¹ Abbé ROUJOUX, *Traité théorique et pratique des proportions harmoniques et de fonte des cloches*, Paris, 1765, p. 77.

⁴² Un cheval de bât porte entre 100 kg et 120 kg, peut-être un peu moins en montagne vu l'escarpement des chemins.

⁴³ BERTHELÉ, *La « Grande Campana »*, p. 154.

⁴⁴ Augustin ROUX, François-Alexandre AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, Jean GOULIN, *Dictionnaire domestique portatif*, t. I, Paris, 1762, p. 246.

mêler, tant que l'on ne void plus ni boure, ni fiente [...]. Les chapes en sont faites et achevées; elle sert de plus à calfonner [les fournaux]»⁴⁵.

A chaque ajout d'une nouvelle couche de terre sur le moule, le fondeur verse du «charbon» brûlant au centre de celui-ci pour le faire sécher; le charbon est «bien plus comode que le bois, qui fume et incomode»⁴⁶. Pour ce faire, les fondeurs ont besoin de «quatre charge» de charbon, soit entre 350 kg et 400 kg. Pour chaque couche, le séchage dure entre quelques heures et quelques jours.

Afin que la fausse cloche n'adhère pas au noyau et qu'ensuite la chape ne colle pas sur la fausse cloche, le fondeur doit enduire les moules avec «douze livre» de suif, appliqué avec un torchon. L'excédent est enlevé avec la planche à trousser.

Le décor de la cloche est fabriqué avec une petite part des «cinq livre» de cire que le fondeur, après l'avoir chauffée pour la rendre liquide, verse dans des abécédaires et des décors gravés en creux dans des planches de buis. Ces éléments en cire sont ensuite appliqués sur la fausse cloche pour créer le texte et les décors. Les fondeurs de cloches ne se déplacent qu'avec très peu d'outils, mais ils possèdent leurs propres planches de buis gravées, ainsi que des «lettres et fleurons de plomb»⁴⁷. Les cloches d'un fondeur portent généralement les mêmes caractères, décors et matrices iconographiques. Les décors exceptionnels, comme les armoiries, les sceaux ou d'autres décors spécifiques, étaient généralement fournis par le commanditaire.

L'étape suivante consiste à confectionner la chape, au-dessus de la fausse cloche, avec de la terre armée; cette chape donne la forme extérieure de la future cloche. Elle doit résister aux pressions du métal en fusion et doit donc être renforcée de diverses façons. Pour ce faire, il faut mêler à la terre «dix ou douze livre» de «chanvre escrus» et entourer la chape avec «trois livre» de ficelle. Une fois que la chape est confectionnée, on la soulève à l'aide de «deux cordes de bois de verne» et on la dépose momentanément à côté du moule. La fausse cloche, qui a permis de créer le profil de la future cloche et dont le rôle est terminé, est alors cassée. La chape, qui porte en creux les textes et les décors, est reposée sur le noyau. L'espace à disposition entre le noyau et la chape sera rempli par le bronze liquide lors de la coulée.

Afin que l'on puisse «pendre les battant» à l'intérieur de la cloche, «quatre annaux de fer», appelés bélières, sont ajoutés dans la partie haute des moules. Pour terminer la fabrication, on coiffe le tout avec la couronne des anses, réalisée avec une part des «cinq livre» de cire. Une fois les moules terminés au fond de la fosse, on remplit celle-ci à l'aide de terre, qui est vigoureusement damée par couches successives «d'un demi pied» et qu'«ensuite on bas à cous de pille tant qu'il est fort dur»⁴⁸. Ceux-ci pourront ainsi supporter les poussées du métal en fusion sans s'ouvrir.

Parallèlement à la fabrication des moules, les fondeurs et leurs aides locaux s'activent à la construction du four, bâti au moyen de «pierres et brique»

⁴⁵ La bourre et les déjections animales doivent être si bien mêlées à la terre que cela doit former une pâte homogène. Par «calfonner», il faut entendre calfater, opération qui consiste à emplir de terre les vides entre les briques d'un four. LIMON-BONNET *L'art des fondeurs de cloches*, p. 69.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 70.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 77.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 93.

jointoyées avec de la terre. La liste des fournitures mentionne « vingt cinq charge de cheval » de terre « pour les fournaux », soit de nouveau plus de deux tonnes de matériau. Le texte ne précise toutefois pas la quantité nécessaire de « pierres et brique pour les fournaux et [les] moules ». Pour protéger des intempéries le lieu de fonte, les maîtres sont obligés de construire un couvert qui ne devait pas être suffisant, puisque le soir du 1^{er} septembre, « le tems se couvrit derechef et il plut par diverses reprises; et on se trouva derechef obligé de refaire le toit sur les moules des cloches, ce qui fut fait particulièrement par l'industriel et devot frere Antoine Follonier, religieux très habile ».

Tous les matériaux ont probablement été acheminés à l'Hospice au début de l'été, avant l'arrivée des fondeurs. La liste de « fourniture » a donc dû être dressée en même temps que le contrat, soit en 1727, afin de laisser aux chanoines le temps d'acquiescer et de rassembler tous les matériaux nécessaires.

Le bois est le grand absent de la liste des fournitures. La fonte du bronze, métal composé d'un mélange de cuivre (78%) et d'étain (22%), requiert en effet beaucoup de bois pour atteindre les 1200 degrés nécessaires afin que la fusion se fasse et que le bronze soit assez fluide pour remplir les moules. Il est fort probable que le bois devait déjà être à disposition sur place, extrait des réserves accumulées par les chanoines pour passer l'année dans de bonnes conditions. En effet, pendant les mois sans neige, les chanoines faisaient convoier le bois depuis leurs forêts du val Ferret, afin de constituer des réserves à l'usage du chauffage et de la cuisine⁴⁹. Cela expliquerait pourquoi le bois, matériau essentiel au travail de fonte, n'est pas mentionné dans les documents qui nous occupent.

La fonte ayant eu lieu dans la nuit du 2 septembre 1728, il a donc fallu cinq semaines pour confectionner les moules, les enterrer et bâtir le four, laps de temps usuel à ce type de travail.

La fonte des cloches, le poids du métal et sa provenance

Le texte est très précis sur la fonte du métal, étape finale de la création d'une cloche. Le 1^{er} septembre 1728, le feu est allumé après le souper, probablement entre 18 heures et 19 heures. Pendant que l'on active un feu soutenu, qui demande beaucoup de bois, on enfourne d'abord le cuivre, puis l'étain, à la fin, juste avant la coulée. Les deux métaux se mélangent dans le four pour donner le bronze. Huit à dix heures plus tard, le matin du 2 septembre à 4 heures, on ouvre le four pour laisser s'écouler le métal.

Ce métal est composé des quatre anciennes cloches en bronze, cassées en petits morceaux pendant les trois jours avant la fonte. Le prieur Michellod parle de 23 quintaux et 10 livres de métal⁵⁰. Si on admet que le quintal équivaut à

⁴⁹ Au XV^e siècle, le bois brûlé pour les besoins de l'Hospice provenait des forêts de Ferret. Lucien QUAGLIA, « Les comptes de l'Hospice du Grand Saint-Bernard (1397-1477) », dans *Vallesia*, 28 (1973), p. 1-162, et *Vallesia*, 30 (1975), p. 169-384. Une lecture des comptes de l'Hospice pour les années 1727 et 1728 permettrait probablement de vérifier si la fonte des cinq cloches a provoqué une augmentation de l'approvisionnement et de la consommation de bois. Ce travail n'a pas pu être réalisé dans le cadre de cet article.

⁵⁰ La grande cloche pèse 12 quintaux à 16 onces la livre ; la deuxième pèse 7 quintaux ; la troisième pèse 4 quintaux à 16 onces la livre ; la dernière pèse 10 livres à 18 onces la livre.

100 livres, soit un peu moins de 50 kilos, cela représentait un poids se rapprochant de 1160 kg⁵¹.

Aux quatre anciennes cloches s'ajoutent 15 quintaux de métal (environ 750 kg), soit «deux quintaux qu'on nous a envoyé du prieuré college de st Jacques de la cité d'Aote», mais aussi «le grand pot dit communement le pot de st Bernard», exécuté en bronze par Hans Burdi en 1574⁵², pesant deux quintaux, auxquels s'ajoutent «neuf quintaux de rosette» de cuivre «et deux d'étain fin d'Angleterre». Le chanoine Michellod précise qu'en plus du cuivre et de l'étain, on a ajouté «une particule de la cloche benie de st Theodule, afin qu'on en ait plus de veneration». Le poids du métal se monte ainsi à environ 1910 kg.

La coulée et les problèmes d'humidité rencontrés

Si la construction des moules est une opération unique qui n'est pas sans écueil, la coulée est, elle aussi, sujette à de grands risques, liés à la qualité du métal et à l'humidité ambiante lors de la confection des moules et lors de la fonte. Au Grand-Saint-Bernard, «les trois maitres sunommés avec le frere Antoine s'entendirent si bien que nonobstant quelque peur qui survint touchant la 3^{me} cloche qui refusoit de recevoir le metal, aussi bien que touchant la quatrieme et celle de St Remy qui le rejettoient à cause de l'humidité et de la froidure du terroir, tout



Fig. 6. Hospice du Grand-Saint-Bernard. Le vase de la petite cloche de 1728 sur lequel on peut observer les défauts de surface dus à l'humidité contenue dans le moule.

(Photo : Patrick Bérard, 2013)

⁵¹ L'estimation du quintal, qu'il faudrait bien sûr affiner, permet de se faire une idée de la quantité de métal à fondre.

⁵² Hans Burdi, originaire de Fribourg, exerce le métier de fondeur. En 1562, il fonde une cloche pour la collégiale Saint-Nicolas de Fribourg, puis une autre à Givisiez en 1572. Carl BRUN, *Schweizerisches Künstlers-Lexikon*, Band 1, Frauenfeld, 1905, p. 239; Aloys LAUPER et alii, *Le Patrimoine campanaire fribourgeois*, Fribourg, 2012 (Pro Fribourg, 174).

alla bien par la grace de Dieu ; et les cinq cloches se trouverent toutes faites de la meme fonte ».

Ce phénomène de refoulement du métal dû à l'humidité et parfois même d'explosion, ce qui ne fut pas le cas, fort heureusement, au Grand-Saint-Bernard, est aujourd'hui encore bien connu et redouté des fondeurs de cloches. L'enfouissement des moules de cloche dans une fosse en terre battue, technique pratiquée lors des fontes ambulantes⁵³, favorise la remontée d'eau du sol par capillarité. Malgré les séchages successifs à l'aide du charbon rougeoyant, les moules contiennent encore souvent de l'humidité. Le flux du bronze en fusion (1200 degrés) dans le moule provoque une transformation de l'humidité en gaz. Ceux-ci ne peuvent s'échapper que par le canal de fonte et par de petits événements, bien souvent insuffisants ; les gaz refoulent alors le métal qui essaye de pénétrer dans le moule par le canal de coulée. C'est exactement ce que décrit le prieur Michellod. Dans un premier temps, le métal remplit sans problème les deux grandes cloches. Ensuite, à cause des gaz provoqués par l'humidité, le métal refoula hors des trois autres moules et rejaillit sur le terrain alentour. La plus grande partie des gaz s'étant échappée, le métal parvint, dans un second temps, à remplir les formes des trois petites cloches. Par chance, au Grand-Saint-Bernard, la quantité largement suffisante de métal permit de réussir tout de même la fonte. Une petite quantité de gaz restée bloquée dans le moule a toutefois provoqué des trous visibles à la surface, comme le révèle le vase de la quatrième cloche.

Le déterrage et la suspension des nouvelles cloches

De même qu'à Vanosc⁵⁴, les cloches sont déterrées quelques heures après la coulée. Ensuite, on casse leur chape et leur noyau en brique. Quatre jours après la fonte, on hisse les cloches dans le bâtiment de l'Hospice pour les mettre à l'abri des intempéries. Elles seront installées dans le beffroi lui-même le mois suivant.

Etrangement, le récit du prieur, volontairement précis pour de nombreuses questions, en particulier pour détailler le coût de l'opération, ne mentionne à aucun moment la confection de jougs, de bras de sonneries, de ferrures, d'axes et de battants pour la suspension des cloches et pour leur mise en volée⁵⁵. Serait-ce « l'industriel et devot frere Antoine Follonier, religieux très habile », qui a refait « le toit sur les moules des cloches », ou un autre frère qui serait intervenu pour, d'une part, tailler dans le bois des jougs et des bras de sonneries et, d'autre part, forger des battants et des ferrures, peut-être sous la direction des fondeurs ? Une étude des comptes de l'Hospice pour l'année 1728 pourrait peut-être apporter des éléments de réponse. Il est possible aussi qu'une partie des anciennes installations de sonnerie ait pu être réutilisée, avec un certain nombre d'ajustements.

⁵³ L'enfouissement des moules dans une fosse maçonnée, ce qui est le cas dans un atelier, évite les remontées d'humidité.

⁵⁴ Voir BERTHELÉ, *La « Grande Campana »*, p. 95.

⁵⁵ Le joug en bois assure la suspension de la cloche dans le beffroi. Les ferrures, en métal forgé, enserrment le joug pour le lier fermement à la cloche. Les paliers accueillent les axes de la cloche pour permettre son balancement. Le battant suspendu au centre de la cloche frappe ses bords pour la faire sonner.

Les prières propitiatoires pour la réussite de la cloche et la solennité autour de la fonte

La narration du chanoine Michellod ainsi que celle de l'évêque Supersaxo donnent moult détails sur les chanoines présents lors de la fonte en septembre 1728, puis, de nouveau, lors de la bénédiction en septembre 1729. Le texte du prieur mentionne les noms des chanoines, des diacres, des novices et des frères habitant à l'Hospice, mais également ceux des chanoines de la congrégation qui desservent comme curés des paroisses du Val d'Aoste (Saint-Oyen et Saint-Rhémy), du val d'Entremont (Bourg-Saint-Pierre et Liddes) et de Vouvry, soit au total trente-deux personnes. La présence de nombreux chanoines est fort probablement en lien avec la tenue du Chapitre général annuel. Ces chapitres généraux avaient lieu entre les mois de juillet et de septembre, lorsque l'on pouvait atteindre le col à pied sans trop de difficultés. Il est donc vraisemblable que le prieur a convoqué la communauté pour la fin d'août et le début de septembre, dates coïncidant avec la fonte des cloches. Cela permettait de disposer de la main-d'œuvre nécessaire aux divers travaux liés à la fonte, en tous les cas pour hisser les cloches à l'intérieur de l'édifice.

La bénédiction de la coulée du métal en fusion est une tradition fort ancienne, dont le déroulement est codifié dans les rituels de divers évêchés. L'Église bénit la matière de la future cloche et implore l'assistance divine sur les opérations de fonte. L'étude de bénédictions campanaires des XVII^e et XVIII^e siècles, en particulier en France, montre de grandes similitudes avec la cérémonie qui s'est déroulée au Grand-Saint-Bernard. Les composantes principales en sont la présence de prélats en habits de chœur, la procession avec le portement de la croix, des cierges, le *Veni Creator* chanté avant la coulée, puis le *Te Deum* en action de grâce, une fois la fonte réussie⁵⁶. Or, probablement inquiets du bon déroulement des opérations, conscients des dangers liés au climat et dûment mis en garde par les fondeurs, les chanoines de l'Hospice ne se contentent pas de la bénédiction traditionnelle. Trois jours avant la coulée déjà, « on chanta icy une grande messe pour obtenir une heureuse reussite pour la fonte des susdites cloches », puis, les deux jours suivants, « on redoubla les prieres, et le trentieme, trenteunieme des susdits mois d'aoust et le premier de septembre, on chanta la messe, les litanies des saints, et on exposa le Venerable⁵⁷ et les saintes reliques ». Finalement, à la requête des fondeurs, tous les chanoines se rendent en procession « à la ceremonie de la benediction au fourneau du metal et du feu » puis, quelques heures plus tard, au lever du jour, on retourne sur les lieux en procédant aux « memes ceremonies qu'auparavant ». Les chanoines mettent alors en œuvre toute la solennité réservée aux grandes fêtes liturgiques et à celles des saints patrons du Mont-Joux. Cette pompe se révèle par le soin vestimentaire et par les chants : le prieur porte le rochet⁵⁸, le camail⁵⁹, l'étole et la chape⁶⁰, les chanoines ont revêtu leurs habits de chœur (rochet et camail), et les novices ainsi que les frères, leurs surplis. On porte en procession la croix, le Saint Sacrement, ainsi que les reliques des saints Bernard, Maurice et

⁵⁶ Chanoine Roch-Stéphane BOUR, *Etudes campanaires mosellanes*, t. 1, Colmar, 1947, p. 66-67 ; BERTHELÉ, *La « Grande Campana »*, p. 94-95.

⁵⁷ Il s'agit du Saint Sacrement.

⁵⁸ Le rochet est une tunique blanche, en toile de lin ou de chanvre, descendant jusqu'aux genoux. Il est porté sous le camail.

⁵⁹ Le camail est une petite pèlerine courte, boutonnée, qui se porte sur le rochet.

⁶⁰ La chape est un long vêtement brodé, porté lors des messes pontificales, lors de cérémonies solennelles, comme certaines vêpres, lors des bénédictions et processions du Saint Sacrement.

Nicolas. Le chant occupe une grande place puisque, avant et après la fonte, on chante «une grande messe» et on entonne à deux reprises le *Te Deum* comme chant d'action de grâce et de remerciements.

Cette multiplication de bénédictions, de prières propitiatoires et de chants est révélatrice des enjeux importants liés à la fonte de ces cinq cloches à une altitude peu propice à cette technique, mais aussi de la foi dans la vertu agissante des prières pour la réussite de la fonte, pratique largement véhiculée par les rites de l'Eglise. L'ajout d'un petit morceau de la cloche de Saint-Théodule, saint à qui on prêtait des pouvoirs apotropaïques, comme celui de faire fuir le démon, d'éviter les tempêtes ou la grêle, participe des mêmes croyances⁶¹.

Le désir d'un carillon, une nouveauté ?

Dans les années 1950, le pasteur Marc Vernet a porté un grand intérêt aux sonneries valaisannes. Cependant, l'origine des carillons, ces ensembles de cloches musicalement accordées entre elles, reste encore bien peu documentée en Valais, terre pourtant riche en carillons à quatre ou cinq cloches⁶².

Si l'usage des cinq cloches fondues en 1728 pour le beffroi du Grand-Saint-Bernard ne nous est pas connu, la volonté des chanoines de créer un ensemble de cloches accordées est clairement exprimée à plusieurs reprises dans les textes étudiés. Le contrat précise que les fondeurs sont chargés de «faire refondre quatre cloches, dont la grande sera de douze cents ou à peu près grand poids, et les autres accordantes et à proportion de la grande, en sorte que les quatre cloches fassent un accord ou carillon parfait à ditte des esperts fondeurs». Ensuite, l'attestation donnée aux maîtres fondeurs dit la satisfaction de posséder «quatre cloches belles, bonnes et accordantes»⁶³. Finalement, dans l'acte de bénédiction des cloches, l'évêque François-Joseph Supersaxo évoque un Hospice qui retentit quotidiennement du son harmonieux des cloches (*campanarum harmonico sonitu quotidie personare*⁶⁴).

Les deux chanoines envoyés par le Chapitre pour examiner les cloches de l'Hospice en 1726 les ont trouvées «très mal conditionnées»; il faut comprendre qu'elles n'avaient pas les qualités et la solidité requises. Pourtant, trois des quatre cloches décrites ne sont pas fêlées. La première a «la moitié des ances rompues»⁶⁵, la troisième est «d'un son fort agreable» et la quatrième est «belle et bonne». Seule la deuxième cloche, immobilisée depuis environ quarante ans à cause d'une fêlure, justifiait pleinement la démarche. La description documentaire des quatre anciennes cloches avec leurs inscriptions et leur iconographie, dressée par le prieur dans ses «Remarques touchant les cloches que l'on a cassé», laisse supposer une volonté de garder une trace de cloches qui, dans une logique purement économique, n'auraient pas dû être refondues. On a l'impression également

⁶¹ Christine PAYOT, *Saint-Théodule*, Sion, 2000 (Sedunum Nostrum, 69).

⁶² L'intérêt ethnologique du pasteur vaudois Marc Vernet a permis de révéler ce qu'il appelle «un trésor d'art populaire encore peu connu», la pratique du carillon dans de nombreux clochers valaisans. Marc VERNET, *Les carillons du Valais*, Bâle, 1965.

⁶³ L'attestation a été remise aux maîtres fondeurs avant leur départ à Liddes, où ils exécutent la cinquième cloche pour l'Hospice.

⁶⁴ AGSB, 2634/4.

⁶⁵ La rupture d'anses ne signifie pas la mort de la cloche : on connaît des cloches qui sonnent encore malgré des ances cassées.

que la fonte du « pot de saint Bernard », pour assurer une quantité de métal suffisante, est de l'ordre du sacrifice, réalisé « du consentement de tous les reverends chanoines réguliers susnommés ».

L'inventaire non exhaustif des cloches présentes dans les paroisses valaisannes, publié au début des années 1960 par le pasteur Vernet, permet toutefois un premier et hypothétique constat⁶⁶ : il ne semble pas y avoir eu de fonte de carillon avant le début du XVIII^e siècle en Valais. Les premières fontes de plusieurs cloches accordées pour remplacer des anciennes apparaissent en 1728 au Grand-Saint-Bernard (4-5 cloches), puis en 1739 à Champéry (4 cloches), en 1757 à Port-Valais (3 cloches), en 1759 à Troistorrents (4 cloches), en 1776 à Chalais (4 cloches). Il est difficile de préciser quelles sont les motivations des chanoines du Grand-Saint-Bernard lors de cette commande. Voulait-on avoir un instrument de musique pour les chanoines résidents ou avait-on besoin plutôt de cloches de signal pour tous ceux qui empruntaient le col ? Est-ce le contact avec des hôtes venus de régions où la pratique du carillon était répandue ou l'influence des fondeurs ambulants qui a donné l'envie aux chanoines d'acquérir des cloches accordées entre elles ?⁶⁷ Ces questions ne trouvent pour l'instant pas de réponse. A la fin de sa narration, le prieur Michellod souligne clairement l'envie de transmettre une sonnerie destinée à perdurer, mais aussi le coût des opérations, afin de mettre en avant les efforts consentis par la communauté et d'exhorter ses successeurs à prendre grand soin des cloches.

Avant de conclure, il est légitime de se demander si les chanoines étaient conscients des risques encourus et des contraintes inhérentes à une fonte de cloches à une si haute altitude. Au vu de l'expérience réalisée à Liddes, une année auparavant, avec les mêmes fondeurs, peut-être une fonte « test », c'est vraisemblablement en toute connaissance de cause que la décision a été prise. La profusion des prières et des chants déployés révèle le souci de réussir cette opération. C'est donc fort probablement le désir de posséder un carillon qui a poussé les chanoines à prendre des risques, n'hésitant pas à sacrifier leurs anciennes cloches et le fameux « pot de saint Bernard », mais aussi à mettre en œuvre d'importants moyens financiers et humains dans cette entreprise.

⁶⁶ VERNET, *Les carillons du Valais*.

⁶⁷ Par leurs voyages et leurs échanges professionnels, les fondeurs du Bassigny maîtrisaient les progrès techniques développés dans les Flandres, région où l'on savait déjà fondre des cloches accordées.

Annexe 1: AGSB, 2634/1

Le contrat

Du jour neufvieme de juilliet de l'an mille sept cents vingt sept, nous soub-signés avons convenus avec maitres Jean Baptiste Durand et Nicolas Bollanger, fondeurs de profession, de la paroisse de Colombay¹, diocese de Langres, pour faire refondre quatre cloches, dont la grande sera de douze cents ou à peu près grand poids, et les autres accordantes et à proportion de la grande, en sorte que les quatre cloches fassent un accord ou carillon parfait à ditte des experts fondeurs. Promettants aux susdits maitres fondeurs de leur fournir tous les materiaux necessaires et la nourriture pendant qu'ils travailleront à refondre lesdittes quatre cloches avec les manoeuvres necessaires à ce sujet, pour et moyennant le prix et somme de dix neufs merlittons en espece. Moyennant quoy lesdits maitres fondeurs s'obligent de faire l'accord parfait; et en cas qu'elles vincent [2] à manquer de quelle maniere que ce soit, s'engagent de les refondre à leurs frais et depens, en leur fournissant cependant les materiaux et nourriture pour ce faire, le tout pourtant sous condition que notre reverendissime prevot approuve et agréé ce que dessus. En foy de quoy nous sommes signés à double les susdits an et jours.

François Michellod, chanoine regulier, prieur claustral

Jacques Vallanzan, chanoine regulier, infirmier

Grat Formaz, chanoine regulier, cellerier

Pierre François Kuntschen, chanoine regulier, sacristain

J[ean] B[aptiste] Durand et N[icolas] Boulanger

¹ Colombey-lès-Choiseul, canton de Clefmont, département de Haute-Marne.

Annexe 2 : AGSB, 2634/2

La liste des matériaux

Fourniture des 4¹ cloche de St Bernard

Premierement, il faut deux cordes de bois de verne ; du charbon, il en faut quatre charge ; de la sire, il en faut cinq livre ; du suif, il en faut douze livre ; du chanvre escrus, il en faut dix ou douze livre ; pour de la fiselle, il en faut trois livre. A l'egard de la terre pour faire les moules, il en faut vingt cinq charge de cheval et autant pour les fournaux et les pierres et bricque pour les fournaux et moules, et dix livre de boure poil qu'ont les taneures. De plus, il faut quatre esse² de noyer pour jeter nos mesures³ ; il faudra quatre annaux de fer pour pendre les battant, l'arbre de fer pour construire lesdits moules.

¹ Rature «qu».

² Ais, il s'agit d'une planche de bois amenuisée.

³ « Jeter nos mesures » : le fondeur dessine les tracés des profils intérieur et extérieur de la cloche sur la planche de noyer, appelée planche à trousser. Celle-ci est utilisée tout au long de la fabrication du moule.

Annexe 3 : AGSB, 2634/3

Narration de la fonte et benediction de nos cloches faite au Grand S. Bernard le 2^{me} de septembre 1728 et le 10^{me} de septembre de l'année suivante 1729

[2] *Narration touchant la fonte des cloches faites à St Bernard l'an 1728 et de leur benediction faite le 10^{me} de septembre 1729*

Au nom du Pere, du Fils et du St Esprit, ainsi soit il. Sçachent tous que les reverends Jacque Antoine Ferraz, curé de Liddes, et Grat Formaz, chanoines reguliers, visiteurs deputés par le venerable Chapitre l'an 1725, ayants visités les cloches de cette alme maison le 5^e du mois de juilliet de l'année suivante 1726 et les ayant trouvées très mal conditionnées, firent leur rapport au Chapitre annuel suivant, lequel resolut de les faire refaire.

A ce sujet, les reverends chanoines claustraux, ayant parlés aux maitres fondeurs nommés Jean Baptiste Durand et Nicolas Boulanger, de la paroisse de Colombay¹ du diocèse de Langre, qui firent la cloche de la paroisse de Liddes l'année dernière 1727, et ayant convenu avec eux ainsi qu'il conste² par l'acte de convention fait entre eux pour le prix de dix neufs mirlittons, ils se pourvurent des materiaux necessaires, et les susdits maitres se transporterent icy le 25 juillet de l'an 1728, auxquels s'est aussi joint Alexis Durand, frere de sieur Jean Baptiste Durand, et firent reciproquement leurs preparatifs pour la fonte de quatre cloches pour l'usage de cette alme eglise et d'une autre pour l'usage de l'église voisine de St Remy du diocèse d'Aoste, au bout de la place meridionale de ce monastere, vers le levant.

Le 29 du mois d'aoust, on chanta icy une grande messe pour obtenir une heureuse reussite pour la fonte des susdites cloches, mais le mauvais tems, la neige, la pluye, les brouillards et le froid qui survinrent retarderent la besogne pour quelques jours et obligerent de faire un toit sur les moules des cloches. En attendant, dans cette interalle, on redoubla les prieres, et le trentieme, trenteunieme [3] des susdits mois d'aoust et le premier de septembre, on chanta la messe, les litanies des saints, et on exposa le Venerable³ et les saintes reliques.

Le tems etant venu sur le beau ledit premier jour de septembre, après souper, les maitres fondeurs avertirent d'aller benir et mettre le feu à leur fourneau, nous y allames donc en toute solemnité, revetus de nos habits du chœur et processionnellement avec la croix, reverend François Michellod, chanoine regulier, prieur claustral, s'étant habillé du rochet, camail, de l'etole et chappe, prit et portat les reliques de st Bernard, reverend Jean Claude Verraz, vice prieur du Bourg de St Pierre, prit les reliques qui sont renfermées dans le bras dit de st Nicolas, et reverend Jacque Antoine Ferraz, chanoine regulier, curé de Liddes, prit et portoit celles de st Maurice, lesquels etoient precedés de tous les autres chanoines reguliers et novices, sçavoir des reverends Jean Verraz, professeur de theologie, Jean Michel Perron, curé de St Remy, Jean Antoine Chandiou⁴, secretaire capitulaire,

¹ Colombey-lès-Choiseul, canton de Clefmont, département de Haute-Marne.

² Comme il ressort de.

³ Il s'agit du Saint Sacrement.

⁴ François Michellod écrit bien Chandiou. Il s'agit du chanoine secrétaire Jean-Antoine Chandion, voir Jean-Émile TAMINI, Pierre DÉLÈZE, *Nouvel essai de Vallesia christiana*, Saint-Maurice, 1940, p. 429.

Jacque Vallanzan, infirmier, Jean François Meilleur, curé de St Oyen, Leonard Perrier, claustral, Pierre François Bovard, chantre, Grat Formaz, cellerier, Antoine Emeric, curé de Vouvry, Joseph Philibert Cretet, claustral, Barthelemy Barmette, clavandier, Pierre François Kuntschen, sacristain, Jean Pierre Laffray, claustral, George François Massard, claustral, Claude Perret, claustral et pretres, Philippe Merlin, diacre, Jean Philippe Mazeraz, François Hubert Pinguin, François Louis Sentier, Jean André Personnettaz, sous diacres, François René Quey, Jean Jacques Clerin, Humbert Forré, acolythes, tous chanoines reguliers et profés, et habillés des habits du chœur, sçavoir rochets et camails, Jean Nicolas Dorsaz, Nicolas Joseph Champlot et Pierre Simon Herbettaz, novices revetus de leur surplis, outre les freres lays⁵ profés Antoine Follonier, Jean Fournier et Jean Jacques, novice laïque, à la ceremonie de la benediction au fourneau du metal et du feu qui se fit par le reverend François Michellod, prier claustral, qui aussi mit le feu au fourneau ; et ensuite nous en retournames à l'église, où nous fimes la priere du soir.

Ce meme soir, le tems se couvrit derechef et il plut par diverses reprises ; et on se trouva derechef obligé de refaire le toit sur les moules des cloches, ce qui fut fait particulierement par l'industrius et devot frere Antoine Follonier, [4] religieux très habile. Le lendemain, vers les trois heures et demy du matin, nous retournames au meme endroit avec les memes ceremonies qu' auparavant, et nous l' environnamos tout à l' entour. Et à quatre heures, on ouvrit le four, et les trois maitres susnommés avec le frere Antoine s' entendirent si bien que non-obstant quelque peur qui survint touchant la 3^{me} cloche qui refusoit de recevoir le metal, aussi bien que touchant la quatrieme et celle de St Remy qui la rejetoient à cause de l' humidité et de la froidure du terroir, tout alla bien par la grace de Dieu ; et les cinq cloches se trouverent toutes faites de la meme fonte. Nous nous en retournamos très joyeux à l' église, en chantant le *Te Deum laudamus* et ensuite nous dimes matines.

Le meme jour, vers les huit heures du matin, on commença⁶ de les creuser pour les deterrer, et on les deterra le meme jour. Et le 4^e jour, le susdit frere Antoine, aydé par les autres religieux, les fit entrer dans le galetas par la fenetre qu' il y a sur les degrez qu' il y a en montant de l' allée à la plateforme de l' horloge.

Le 7^{me} jour, nous avons chanté solennellement une grande messe en action de graces avec l' exposition des reliques et le *Te Deum* pour l' heureux succès de la fonte des cloches. Et le 8^{me} jour, nous avons donnez aux maitres fondeur l' attestation dont la teneur s' ensuit un peu après.

Narration du pot dit de st Bernard

Le grand pot, dit communement le pot de st Bernard, fait l' an 1574, trois ans après les anciennes 3^{me} et 4^{me} cloches par maitre Hans Burdi, etoit de la pesanteur de deux quintaux, le corps d' iceluy avec ses trois jambes pesoient cinquante huit livres, de dix huit onces la livre. Il avoit les deux colomnes gravées, et il etoit fait en deux pieces⁷ liées par ensemble avec de l' etain. On l' a cassé le premier jour de septembre [5] pour l' assurance de la matiere des nouvelles cloches qu' on devoit faire le lendemain ; et c' est du consentement de tous les reverends chanoines reguliers susnommés.

⁵ Les lais sont des freres qui ont prononcé des vœux mais qui ne sont pas prêtres.

⁶ Répétition dans le texte de « on commença ».

⁷ Mot tracé « gravée ».

L'abondance du metal a été cause, après l'aide de Dieu, de l'heureuse reussite de la 3^{me} et 4^{me} de nos cloches aussi bien que de celle de St Remy, lesquelles sans ce secours n'auoient pas etées parfaittes, parce que, comme il a été dit cy dessus, le froid et l'humidité du terroir faisoient rejeter le metal hors des moules desdites cloches, qui se perdoit ça et là sur le terroir, lequel, ayant été ramassé, a été suffisant pour en faire la cinquieme cloche. Laquelle a été faite le premier jour du mois suivant dans la parroisse de Liddes, à la fonte de laquelle reverend Jacque Antoine Ferraz, chanoine regulier et curé dudit lieu, nous a beaucoup encouragez et il y a beaucoup contribué par la bonté qu'il a eu de s'offrir, ainsi qu'il a fait de loger et de nourrir les maitres dans la cure pendant le tems qu'ils y ont travaillés à la faire.

Remarques touchant les cloches que l'on a cassé

La grande cloche etoit pesante d'environ douze quintaux, à 16 onces la livre, au sentiment des maitres fondeurs. Elle a été cassée le premier jour de septembre de la presente année 1728; elle avoit deja la moitié des ances rompues, lesquelles etoient en partie faites de la crasse du metal. Il y avoit au sommet cet ecritaux en lettres gottiques, en deux lignes, sçavoir à la premiere ligne «(:[une croix pattée et] un crucifix) J[esus] H[ominum] S[alvator] •M[aria] • *Hoc cymbalum fecit fieri venerabilis vir dominus Ludovicus Parisii, de Donatio*⁸, *canonicus et sacrista almæ ecclesiæ Montis Jovis, curatus de Liddes*» et, dans la seconde ligne, une croix [une croix pattée], Notre Dame en graveure, s. Jean, une autre graveure de Notre Dame [6] avec l'Enfant Jesus, anno Domini M CCCC LXXXII, un *Ecce homo. Vocor Lovise* (s. Gregoire à cheval) D. P. D. (un s. Michel et une croix de s. Maurice).

La seconde cloche a été cassée le 27 aout de la presente année 1728. Elle pesoit environ sept quintaux; elle avoit été rompue deja depuis environ 40 ans, en la sonnans trop brusquement la veille des ames à ce que l'on dit. Il [y] avoit cet ecritaux dessus «*Cælum et terra transibunt, verbum Domini manet in æternum, 1571*», et ces figures exprimées 1^o le Sauveur du monde, 2^o s. Jean l'Evangeliste, 3^o s. Simon, 4^o s. Barthelemy, 5^o s. Thadée, 6^o s. Mathieu, apotres.

La 3^{me} cloche etoit d'un son fort agreable. Cependant on l'a cassée le 28^{me} du susdit mois d'aout, à cause qu'on a remarqué dans l'endroit où on avoit heurté en carillonnant et où elle etoit deja fort usée qu'il y avoit environ l'espace d'environ dix à douze pouces de longueur et deux ou trois de largeur, où le metal n'etoit pas joint, ni uni. Il y avoit cet ecritaux «*SPX*⁹ *venit in pace et Deus homo factus est*». Il y avoit ces figures imprimées, sçavoir s. Pierre, s. Paul, s. André, s. Jacque le Majeur, s. Jacque le Mineur et s. Philippe; sa pesanteur etoit environ de quatre quintaux, à 16 onces la livre.

La 4^{me} cloche etoit belle et bonne, pesante 10 livres de 18 onces la livre. On l'a cassée le premier jour de septembre. Il y avoit cet ecritaux «*In honorem Dei et s. Bernardi, 1569*» et, plus bas, «*Franciscus Sermondus, Vallis Stellinæ, me fecit*». Il y avoit aussi une croix ouvragée.

⁸ Il s'agit de Donnaz, paroisse du Val d'Aoste, dépendante du Grand-Saint-Bernard. Au sujet du chanoine Louis Parisii, voir Gaëtan CASSINA, «Le coffre gothique de l'Hospice du Grand Saint-Bernard», dans *Vallesia*, 32 (1977), p. 267-273.

⁹ Il s'agit probablement de XPS, le monogramme du Christ.

Narration de la pesanteur des nouvelles cloches et de ce qu'elles ont coutées

La grande cloche nouvelle pese, au sentiment des maitres fondeurs, treize quintaux, à 18 onces la livre, la seconde cloche pese neuf quintaux, la 3^{me} environ sept quintaux, la 4^{me} cinq quintaux, la 5^{me} trois quintaux et 18 livres, poids de Vallay, laquelle a etée montée au clocher le 18^{me} du mois d'octobre de la susdite année 1728, la seconde le 20^{me}, la grande le 22^{me}, la 3^{me} le 28 et la 4^{me} le 29^{me} du meme mois d'octobre. [7] Nous avons adjouté au metal des vielles cloches pour la fonte des nouvelles, quinze quintaux de metal, sçavoir 1^o deux quintaux qu'on nous a envoyé du prieuré college de St Jacqueme de la cité d'Aote, 2^o le pot dit de st Bernard, pesant deux quintaux, ainsi qu'il a eté dit cy dessus, 3^o neuf quintaux de rosette¹⁰ et deux d'etain fin d'Angleterre.

Cinquante quatre rups¹¹ de rosette que nous avons achetez au poid d'Aote, c'et à dire à douze onces la livre, qui font neuf quintaux au poid de Vallay et qui nous a couté 22 livres et demy de Piedmont le rups, nous coutent septente huit louis d'or mirlittons et 26 sols monnoye d'Aote. Les deux cent livres d'etain que nous avons payé, à huit baches et demy la livre, nous coutent mille sept cent baches monnoye de Suisse, qui font deux cent quarante deux livres monnoye de Piedmont, avec six baches, en sorte que la main des maitres, le metal, l'etain, le bois, la ramure¹², les fers avec plusieurs autres petites choses que nous avons etez obligez d'achepter tant pour la fonte desdites cloches que pour les monter comme elles sont au clocher, nous coutent plus de deux milles livres de Piedmont, sans comprendre la nourriture des maitres fondeurs et de plusieurs autres tant religieux qu'etrangers qui sont venus icy à l'occasion de la fonte desdites cloches, ny les frais faits tant icy que dans nos benefices de l'Entremond pour le voyage de monseigneur l'eveque de Sion et de sa suite, que nous avons prié et qui a eu la bonté de les venir benir l'année suivante, comme il sera dit cy après. Nous marquons icy ce que lesdites cloches nous ont coutées, afin que cette consideration engage nos successeurs à les conserver plus soigneusement.

L'on sçaura aussi que dans la fonte des susdites cloches, nous y avons mis une particule de la cloche benie de st Theodule, afin qu'on en ait plus de veneration.

Copie de l'attestation donnée aux maitres fondeurs des cloches

Nous soussignez, chanoines reguliers claustraux du monastere hopital de l'insigne congregation et prevoté des ss. Nicolas et Bernard, Mont et Colomne Joux, faisons [8] foy et attestons que les sieurs Jean Baptiste et Alexis freres Durand et Nicolas Boulanger, de la paroisse de Colombey¹³ du diocese de Langre, maitres fondeurs de profession, nous ont fait icy d'une fonte dans la place meridionale de ce monastere le 2 du mois de septembre de l'an 1728 quatre cloches belles, bonnes et accordentes, et une autre pour la paroisse de St Remy du diocese d'Aote. C'est pourquoy, très contens et très satisfaits que nous sommes, nous avons bien voulu leurs donner ce juste temoignage de leur beau et bon travail et de leur heureux succez, conformément à la convention que nous avons faite, comme aussi de leur sage et exemplaire conduite. En foy de quoy nous sommes signés, tant pour notre particulier qu'au nom de tous les autres reverends chanoines

¹⁰ La rosette est un cuivre rouge, de bonne qualité, qui convient mieux à la fonte des cloches que le cuivre jaune.

¹¹ Unité de mesure utilisée dans le Piémont.

¹² Il s'agit de la charpente.

¹³ Voir note 1, p. 82.

reguliers claustraux, et avons apposés aux presentes attestations le sceau de notre Chapitre claustral, representant s. Nicolas, eveque de Mirrhe, dans notredit monastere hopital du Grand St Bernard, le quatrieme de septembre l'an 1728. Signez François Michellod, chanoine regulier, prieur claustral, Jacque Vallanzan, chanoine regulier, infirmier, Pierre François Bovard, chanoine regulier, chantre, Grat Formaz, chanoine regulier, cellerier, Pierre François Kuntschen, chanoine regulier, sacristain. [LS dans un cœur] Contresigné Jean Antoine Chandiou¹⁴, chanoine regulier, secretaire capitulaire.

Narration de la benediction de nos cloches

Immédiatement après le Chapitre annuel, célébré le 30^{me} et 31^{me} du mois d'out l'an 1729, le reverendissime seigneur Leonard Jorioz, chanoine regulier, prevot de cette insigne prevoté et congregation des ss. Nicolas et Bernard, Mont et Colonne Joux, ayant été prié par les reverends chanoines claustraux d'écrire à monseigneur l'illustrissime et reverendissime François Joseph de Supersaxe, eveque de Sion, prefet et comte du Vallay, [9] prince du St Empire, pour le prier et l'inviter de venir benir nos cloches, a d'abord pour cet effect depeché et député reverend Grat Formaz, chanoine regulier et cellerier, avec une lettre adressée audit eveque qui, ensuite de ladite lettre, priere, invitation, a eu la bonté de se transporter jusques icy, où il est arrivé le 9^{me} du mois de septembre de la susdite année 1729, accompagné des messieurs les chanoines [Stéphane Balthazar] Burnier, son chappellain, et [Sébastien] Briguet, son secretaire ecclesiastique, comme aussi de monsieur [Jean-François] Prayet, curé de Sambrancher, de monsieur [Johann Arnold] Blatter, seigneur gouverneur de St Maurice, et de monsieur [François-Joseph] Udret, ancien bourgemaitre de Syon, que nous avons aussi prié de vouloir accompagner ledit monseigneur eveque de Syon, comme etants ses intimes amis et nos insignes bienfaiteurs et patrons. Ledit seigneur eveque, le lendemain de son arrivée, qui étoit le 10^{me} jour dudit mois de septembre, après avoir célébré la sainte messe, revetu pontificalement, sçavoir de son rochet, amict et aube, cingule¹⁵, etole, chappe blanche, mitre, croche¹⁶, a fait la benediction de nos cinq cloches au clocher meme où elles étoient déjà montées¹⁷, assisté des messieurs les chanoines Burnier et Briguet, comme aussi du reverendissime seigneur Leonard Jorioz, chanoine regulier, prevot, et des reverends chanoines reguliers claustraux et autres, sçavoir de François Michellod, prieur claustral, Jean François Prayet, chanoine regulier et curé de Sambrancher, et des autres au commencement nommés, tous revetus des habits du chœur.

La grande cloche a été benie et faite à l'honneur de l'Assomption de la ste Vierge, la seconde à l'honneur de st Bernard, la 3^{me} à l'honneur de st Augustin; la 4^{me} à l'honneur de st Nicolas et la 5^{me} à l'honneur des sts Theodule et Grat, eveques et confesseurs, dont le premier est patron de ce diocese de Syon et le second patron du diocese d'Aote.

Ensuite de tout ce que dessus et en foy de tout le contenu marqué dans le susdit narré, je me suis signé au Grand S. Bernard, le 10^{me} de septembre de l'an 1729.

François Michellod, chanoine regulier, prieur claustral.

¹⁴ Voir note 4, p. 82.

¹⁵ Le cordon de l'aube.

¹⁶ Il s'agit fort probablement de la crosse.

¹⁷ La cérémonie de bénédiction des cloches se déroule généralement avant la suspension dans le beffroi, et c'est pourquoi le prieur précise que l'évêque les bénit dans le clocher même.